



La ville de Villemomble recrute un Directeur financier (H/F)

Cadre d'emploi des attachés

Sous la responsabilité de la directrice générale adjointe des services, vous assurez la préparation et l'exécution budgétaire et réalisez des prospectives financières afin d'accompagner les élu(e)s et les services dans leur prise de décision.

En tant que Directeur Financier, vous proposerez au-delà du processus budgétaire, tous les travaux de planification économique et financière sur l'horizon moyen terme, pour arriver à un véritable pilotage économique et aide à la décision de la Direction Générale, en lien avec l'élu aux finances

Vous serez force de propositions en matière de contrôle de gestion, procédures et audits nécessaires pour à la fois assurer la conformité comptable, et aussi développer une véritable culture de l'efficacité opérationnelle

Missions principales (non exhaustives) :

- Encadrer et animer une équipe de 7 agents
- Suivre les procédures budgétaires, la fiscalité et les ressources de la collectivité
- Préparer des documents budgétaires
- Anticiper sur les besoins et contraintes de la gestion prévisionnelle
- Optimiser les ressources financières par la recherche de subventions
- Préparer et gérer le plan pluriannuel des investissements
- Elaborer des tableaux de bord de suivi budgétaire
- Développer et conduire des projets intra ou interservices

Profil et compétences :

- Connaissances des règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique (M57, M49)
- Maitriser les outils bureautiques (Word/Excel) et les logiciels-métier
- Posséder une première expérience professionnelle dans ce domaine
- Être force de proposition
- Qualités relationnelles et pédagogiques
- Être autonome, réactif et rigoureux
- Capacité de management, goût pour le travail en transversalité
- Diplôme de l'enseignement supérieur, master II en finances publiques ou équivalent dans l'idéal
- Permis B obligatoire

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Épargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemomble.fr ou, par courrier, à

Monsieur le Maire – service développement de la vie professionnelle – 13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE

Toutes les offres sont sur le site www.villemomble.fr rubrique « La Ville recrute »